

Programme de gestion des urgences gériatriques

Vous avez rencontré l'**infirmière en gestion des urgences gériatriques**. Cette infirmière rencontre les aînés qui viennent à l'Urgence et dont l'état la préoccupe. Les infirmières en gestion des urgences gériatriques ont une formation spécialisée en gériatrie. Si vous en avez besoin, elles peuvent vous diriger vers des ressources pour obtenir de l'aide à la maison ou vers des spécialistes.

L'objectif de l'infirmière est de vous aider à retourner à la maison et d'y vivre de façon autonome et en toute sécurité.

Pourquoi avez-vous rencontré l'infirmière en gestion des urgences gériatriques?

Le personnel de l'Urgence peut demander à l'infirmière en gestion des urgences gériatriques de vous rencontrer pour les raisons suivantes :

- vous êtes souvent venu à l'Urgence récemment
- vos besoins d'aide à la maison ont beaucoup changé
- votre sécurité (physique, affective ou à la maison) suscite des préoccupations
- votre état de santé, votre mémoire ou votre capacité à faire les activités quotidiennes à la maison a récemment changé.

Qui peut consulter une infirmière en gestion des urgences gériatriques?

Le personnel de l'Urgence doit vous référer avant de pouvoir demander à l'infirmière en gestion des urgences gériatriques de vous voir. Vous devez aussi avoir 65 ans ou plus et vivre dans votre propre logement ou dans une résidence pour aînés.

Que se passera-t-il pendant votre rencontre avec l'infirmière en gestion des urgences gériatriques?

L'infirmière vous posera quelques questions générales sur votre état de santé. Au besoin, elle pourra évaluer plus en détail votre santé physique et mentale. Elle évaluera aussi comment vous vous débrouillez à la maison.

Si vous acceptez, vous parlerez environ 30 minutes avec l'infirmière. Avec votre consentement et si c'est possible, l'infirmière pourra aussi parler avec votre famille ou vos soignants pour obtenir de l'aide dans son évaluation.

Que se passera-t-il après votre consultation?

Vous pourriez dresser un plan de suivi avec l'infirmière, ce qui vous aidera quand vous quitterez l'Urgence. Ce plan pourrait inclure les points suivants :

- envoyer une lettre à votre médecin de famille ou à tout autre professionnel de la santé qui vous fournit des soins
- vous référer à des médecins spécialistes
- vous mettre en contact avec des organismes de santé ou d'autres services dans la collectivité qui peuvent vous aider.

Votre plan de suivi se trouve au verso de ce livret. Apportez-le à la maison.

Le personnel de l'Urgence pourrait aussi vous donner des instructions à suivre à la maison.

